

Cérémonies – Festivités - Informations

Vœux du maire

10 janvier



Chaleureuse cérémonie des vœux du maire à Apperville dit Annebault ! Merci à tous les participants, habitants, collègues élus [Brigitte Dutilloy](#), [Bernard Meaude](#), [Vladimir Hangard](#), [Claudine Duhamel](#), [Gerard Platel](#), forces de l'ordre, agents communaux, présidents et membres des associations, entrepreneurs... et à notre restaurateur Fabien Breemeersch du [Restaurant de la Poste Apperville Annebault](#) pour son magnifique buffet. Que cette année 2025 garde un peu de ce moment festif et que les projets de la commune puissent se poursuivre !



Repas des tamalous

7 avril



Ambiance ensoleillée et festive au repas des anciens d'Apperville dit Annebault organisé par la Municipalité ! Cette année nos 103 convives ont pu déguster un repas préparé par notre restaurateur [Restaurant de la Poste Apperville Annebault](#) inspiré de la cuisine créole, Martinique, Guadeloupe et île de la Réunion... le tout animé par le beau duo de danseurs [Darly Style & Sabor](#)

[Sabor](#) originaires de Colombie et de Cuba... qui nous ont donné un cours de salsa.

Un air de dépaysement qui fait du bien dans une salle décorée par notre chef décoratrice Marie-Hélène POTTIER, habitante de la commune, aidée des membres de l'association Apperville Le Club. Merci à notre sénatrice [Kristina Pluchet](#) et à notre conseiller départemental et président de la CCPAVR Francis COUREL d'avoir partagé avec nous ce moment important de l'année qui crée et maintient le lien avec et entre nos ainés.



Commémoration armistice 1945

8 mai

Ensemble aujourd'hui devant le monument aux morts d'Apperville dit Annebault en hommage



aux victimes de la 2e guerre mondiale, combattants et civils.

Devoir de mémoire en présence des élèves de notre école qui ont lu des lettres de résistants à la veille de leur exécution... moment émouvant... pour ne pas oublier.



Merci à tous, membres de l'association des anciens combattants, de la Charité, élus, habitants, voisins, forces de l'ordre et surtout aux enfants et à leurs enseignants qui ont participé à cette belle cérémonie. Elle a été suivie du traditionnel moment de convivialité organisé par l'association des Anciens combattants.

Projet de rénovation de la place du Bourg

13 juin



Réunion publique le 13 juin à la salle d'activités Laure LANGLOIS d'Apperville dit Annebault, pour présenter à nos habitants le projet de rénovation de la place du bourg.

En présence : des services de la Direction de la Mobilité et de la Direction de l'environnement, de l'espace rural et de l'agriculture, du Département de l'Eure et de Myriam Dutheil vice-présidente du Département en charge des affaires environnementales, du CAUE 27 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure).

Après plusieurs années de travaux : effacement de réseaux, passage de la fibre, remise en conformité de l'assainissement collectif et rénovation du réseau d'adduction d'eau potable, la place du bourg a grand besoin d'un coup de neuf ! Le projet a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie de nos habitants, de donner envie aux passants de s'y arrêter et de dynamiser ainsi le commerce, et de sécuriser les piétons (RD130 très fréquentée). Notre place, aujourd'hui très minérale, sera végétalisée pour une meilleure gestion des ressources en eau et pour apporter fraîcheur et esthétisme. Merci à tous les habitants qui se sont déplacés et ont apporté leurs remarques pertinentes sur ce beau projet.



Chantier participatif au cimetière

12 juillet



La Municipalité d'Apperville dit Annebault remercie les bénévoles qui sont venus prêter main forte au désherbage du cimetière autour de l'église St-André... sous un soleil de plomb !

L'ancien cimetière (le nouveau se situe à côté du monument aux morts) a une superficie de 2500 m² (tout autour de l'église, dont la surface est de 550 m²).

Un bon coup de

propre pour améliorer l'accueil des familles.

Chantier suivi d'un petit rafraîchissement au frais dans la sacristie.



Journée du patrimoine

20 septembre



De bons moments partagés autour de notre patrimoine local et de l'**exposition de Chantal Le Cesne**. Les élèves de notre école ont découvert l'art gothique et la technique de collage utilisée par l'artiste, qui suscitera peut-être des vocations...

Comme toutes les églises, l'église St-André d'Apperville dit Annebault regorge d'histoires et d'anecdotes qui plaisent aux petits et aux grands. Par exemple, les **mamans venaient gratter le socle en pierre calcaire de la statue de Saint-Milfort et ajoutaient la poudre obtenue au lait pour leur bébé... censée le fortifier.**



Marché du Coin

13 décembre



Nos commerçants et artisans étaient au marché du coin organisé par la Municipalité. C'était l'occasion de passer un moment convivial dans une ambiance festive. Des lots offerts par les commerçants ont permis d'organiser une tombola au profit de la Sauvegarde Animalière Risle Seine. Le Père Noël offrait des bonbons.

Rappel des participants : Restaurant de la Poste - Natura Fleurs - Pisciculture du Claireau - Aux blés d'or maison Durdu La Chèvrerie Des P'tits Loups - OZe Objectif Zen - Les produits STANHOME - La ferme de l'écureuil - Mes moments délices - Le Rucher de Rondemare - Petits jouets enfants.



Les associations

Les textes ci-dessous sont proposés par les associations elles-mêmes pour qu'elles puissent s'exprimer.

La Sauvegarde Animalière Risle Seine (SARS)

La SARS (Refuge de l'Espérance) s'est réunie le 15 novembre dernier à l'occasion de son assemblée générale.

Elle a accueilli 101 chiens en 2024 (contre 124 en 2023) dont 64 ont été adoptés (contre 96 en 2023) et 29 repris par leur propriétaire (contre 22 en 2023). **91 chiens étaient présents au Refuge au 31 décembre 2024** (87 en 2023).

225 chats ont été accueillis en 2024 (contre 201 en 2023), 195 chats ont été adoptés en 2024 (contre 205 en 2023). **127 chats étaient présents au Refuge au 31 décembre 2024 (110 en 2023).**

Les abandons hors secteur de plus en plus nombreux ; il s'agit souvent de chiens catégorisés ou de Malinois dont les propriétaires sont dépassés et veulent s'en débarrasser.

Les chats errants sont de plus en plus nombreux ; il est demandé à la population de faire stériliser leurs animaux pour éviter la prolifération des chats.

La SARS a besoin de vous :

Le Refuge a besoin toute l'année de croquettes, litières pour les chats, vieilles couvertures... S'il vous reste des médicaments qui ont servi à soigner votre chien ou votre chat, vous pouvez également les donner au Refuge.



Vous pouvez les joindre au 02.32.56.00.42.

Horaires d'ouverture au public :

**lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
samedi de 14 h à 18 h.**

Appeville le Club



L'année 2025 s'est déroulée selon les habitudes du club avec un rassemblement tous les 2^e et 4^e jeudis du mois et ce, toute l'année.

Du 9 janvier au 26 juin, puis reprise le 11 septembre 2025, nous proposons aussi des ateliers, le jeudi matin de chaque rassemblement.

Rétrospective 2025 :

- ❖ le jeudi 9 janvier, nous avons fêté les rois. Les galettes étaient offertes par le club.
- ❖ le jeudi 13 février s'est tenue l'assemblée générale suivie d'une dégustation de crêpes.
- ❖ le jeudi 19 juin, une sortie « au fil de l'eau » était organisée avec Périer Voyages : nous avons fait une croisière commentée sur la Seine au départ de Caudebec en Caux, suivi d'un déjeuner à la salle « Mise en Seine » de Villequier. L'après-midi, nous avons visité Caudebec en petit train, puis le musée de la Marine « MuséoSeine ».
- ❖ le jeudi 11 septembre, nous avons déjeuné à la Pisciculture du Claireau avec la présence de Sylvie Le Belleguy, adjointe.

- ❖ le dimanche 7 décembre a eu lieu le repas de Noël au



Restaurant de la Poste avec notre invitée, Carole de Andres, maire d'Appeville. Nous avons pu faire à « l'atelier du matin », les activités suivantes : points comptés, cadre en carton, crochet, atelier floral de pâques, patchwork, déco de Pâques, de la marche, trousse zippée en tissu, déco art de la table pour Noël et pour finir l'année, l'atelier floral de Noël. Le 26 juin 2025, pour clôturer la saison des ateliers, nous sommes allés déjeuner au restaurant de la Poste.



Pour 2026, voici quelques dates à retenir :

- ❖ le 8 janvier : galettes des rois
- ❖ le 12 février : assemblée générale et dégustation de crêpes
- ❖ en décembre, repas de Noël.

Les sorties seront proposées au fur et à mesure du calendrier.

Nous sommes un club dynamique composé d'adhérents souhaitant jouer, partager, échanger, réaliser et passer un bon moment. Notre association est ouverte à toutes et tous. Toute nouvelle inscription sera la bienvenue. La cotisation annuelle est de 22 euros pour l'ensemble des activités.

Le club se réunit tous les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois à la salle d'activités Laure Langlois de notre commune : le matin de 10h à 12h pour les ateliers et l'après-midi de 14h à 17h pour les jeux de sociétés, jeux de cartes et le goûter.

Contact : la Présidente : Marie Jo Cotelle, Tél 06 29 46 66 64
 La Vice-Présidente : Sylviane Loisel, Tél 06 43 37 27 42



Les amis de l'école

L'association « Les Amis de l'École » est composée de 16 membres. Elle organise différentes manifestations afin de récolter des fonds destinés à financer divers projets pour l'école.

Grâce à ces actions, tous les élèves bénéficient d'une sortie cinéma en décembre, d'un spectacle de carnaval en mars, ainsi que d'un cadeau de fin d'année. Les élèves de CM2 profitent également d'une sortie accrobranche en juin.

L'association participera au financement de la sortie scolaire organisée tous les deux ans pour les classes de CM1 et CM2.

Elle a également permis l'achat de livres, la distribution de gourdes à l'ensemble des élèves, ainsi que la remise en état de certaines structures de l'école.

Les principales manifestations organisées sont : la vente de chocolats, le marché de Noël, deux ventes de gâteaux « bijoux », une vente de saucissons, ainsi que la kermesse de fin d'année scolaire.

Collecte de papier en janvier 2026 !

L'APE organise : une COLLECTE
de papiers et cartonnettes

C'est le moment de faire du tri !!!

Journaux, catalogues, prospectus, annuaires, cahiers, bloc-notes, impressions, courriers, livres et enveloppes.

Cartons de regroupement, emballages en carton, sacs en papier, autres emballages.

Aire MORISSE : aire à déchets sur le haut d'Appeville

DU : 08-Jan-2026
AU : 14-Jan-2026
APPORTER MON STOCK DE PAPIERS ET CARTONNETTES

On compte sur vous !!!

Pour chaque tonne apportée, PRECOVAL reverse 75 € pour financer nos projets !!

Un doute ? Une question ?

Précoval
SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU POTABLE

Appeville March'Eure

L'association Appeville March'Eure créée en 1993 compte 64 adhérents pour l'année 2025 (nombre d'inscrits à peu près stable) et est très active.



Elle propose à ses adhérents des randonnées tous les mardis entre 8 et 10 km participation entre 25 et 30 adhérents, tous les dimanches entre 10 et 15 km participation d'une dizaine d'adhérents en moyenne.

Un vendredi par mois une randonnée entre 20 et 25 km participation une dizaine d'adhérents.

Elle propose également deux séjours (réservés aux adhérents) dans l'année dont un en itinérance groupe d'une quinzaine de participants.

Pour l'année 2026 découverte de la Touraine et du Cotentin pour l'itinérance.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour découvrir notre belle région n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements auprès de : Soulestin Bernard Président au 06 28 08 22 08

Duval Mauricette au 06 14 14 75 96

Pradel Jean Paul au 06 79 10 46 07

La Charité

Confrérie de Charité d'Appeville dit Annebault

Actuellement 8 sœurs et frères de tout âge continuent à animer et dynamiser l'association.

La confrérie assure par l'accueil et l'accompagnement des familles le service des funérailles civiles (*sans chaperon*) ou religieuses (*avec chaperon*). Cette année nous avons soutenu dix familles en deuil.

2025 : Le tintenellier est à l'honneur avec la confection d'un « tabard » le costume traditionnel du chariton en charge de sonner les tintenelles en tête de convoi funéraire ou de procession.



Historiquement, elles étaient utilisées pour alerter et éloigner les passants lors de l'enlèvement des corps particulièrement lors des pandémies.



Nous avons aussi à cœur de participer aux festivités et actions communales.

N'hésitez pas à pousser la porte de la confrérie pour nous rejoindre, il y a de la place pour tout le monde, petits et grands !

Nicolas FLAMANT :

183ème Maître de la confrérie & Président de l'association de la Confrérie de Charité
-06 24 88 02 92



Planning des manifestations et des offices sur le site
<https://montgeoly.org>

Le comité des fêtes de Rondemare



Le comité des fêtes de Rondemare a perpétué la traditionnelle Fête du Saint Esprit le dimanche Pentecôte.

Au programme de cette année un repas champêtre qui a réuni une centaine de personnes, tombola, manège et autres stands ont divertis petits et grands. La journée s'est terminée par la messe dans la Chapelle qui a toujours autant de succès.

Début septembre un repas « moules frites » a réuni nos habitants qui ont passé une excellente soirée.

Le 21 décembre, le Père Noël est venu sous le sapin distribuer des friandises aux enfants et chocolat chaud et vin chaud pour les grands.



En 2026 la Fête de Pentecôte aura lieu le 24 mai. Le programme à ce jour n'est pas défini mais il y aura bien sûr le repas champêtre, un moule-frites en septembre et le passage du père Noël en décembre.

Contact : Luc Bonhomme - Tél : 02 32 56 30 11



L'association des Anciens Combattants

Monsieur Demarquette est devenu trésorier à la suite du décès de Monsieur Musement.

La Municipalité se réjouit du dynamisme de l'association des Anciens Combattants qui accueille de nouveaux membres. Nous remercions particulièrement son président, Jean-Pierre Constantin ainsi que Monsieur Hoarau, membre de l'association, qui ont redoré les lettres des noms des victimes des deux guerres mondiales gravées sur le Monument aux morts.



Cours de gymnastique



Pratique : les cours sont ouverts à toutes et tous, le lundi soir à la salle Laure Langlois, de 17 h 45 à 18 h 45, et le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15. La cotisation donne la possibilité de participer au cours de zumba à Pont-Audemer le lundi de 19 h 15 à 20 h 15 et au cours de cardio-renfo le mercredi de 18 h à 19 h à la salle d'Armes.

Contacts : Stéphanie tél 07 87 95 91 97, Marie Hélène tél 06 14 31 10 90.



Cours de yoga

Tous les jeudis soir de 18h00 à 19h15, à la salle d'activités Laure Langlois, Marc vous propose des cours de yoga. Pour tout renseignement, contacter Marc au 06 74 41 74 47.

Collecte des déchets

À compter du 1er janvier 2026, la compétence « collecte des déchets » de la CCPAVR sera transférée à **PRECOVAL**, qui assure déjà actuellement le traitement de vos déchets.

Ce transfert se traduit par quelques évolutions et bonnes pratiques à mettre en place.

- ❖ **Toutes les poubelles noires doivent être pucées pour la mise en place de la TEOMI.** Les levées seront comptabilisées dès 2026 et facturées en 2027. **Les poubelles sans contenant ne seront plus ramassées.**
- ❖ **Des containers à ordures ménagères avec badge** (pour les résidences secondaires ou les locataires de la salle des fêtes par exemple), à 1€ par ouverture de trappe pour un sac de 50 litres maximum, seront installés place de la salle des fêtes pour le bas du village et à l'aire Morisse pour le haut d'Appeville.
- ❖ **Les bacs de tri jaune ne seront pas pucés.** Deux formats sont disponibles : 180 et 240 litres. Vous pouvez utiliser des sacs transparents si besoin (obligation d'un sac transparent pour les contrôles des rippers). Attention, les sacs jaunes ne seront plus disponibles en mairie. Un container de tri jaune sera également installé place des fêtes et non payant.
- ❖ **À partir du 1er février 2026, les ordures ménagères et le tri seront collectés en même temps tous les 15 jours.** Pour rappel, **tous les contenants doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés dès que possible**. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique car ils créent une pollution visuelle, sont dangereux en cas de vent et gênants pour la circulation.
- ❖ **Des sacs en papier Kraft sont disponibles en mairie pour les déchets alimentaires.** Ne pas hésiter à alerter la mairie si les bacs sont pleins.



CIMETIERE

AU CIMETIERE AUSSI, JE TRIE !

Plusieurs containers seront disponibles : un container à pots pour la récupération des contenants, un container jaune pour le plastique, un compost pour la terre et les déchets végétaux uniquement et un container pour les déchets non recyclables.

Un affichage dédié aidera les usagers du cimetière.



CANTINE ECOLE

Notre équipe veille avec soin au gaspillage alimentaire et incite les enfants à trier leurs déchets.

La cantine disposera d'un bac à déchets alimentaires qui sera collecté une fois par semaine.

PROFESSIONNELS

- ❖ Des techniciens **PRECOVAL** rencontrent actuellement tous les professionnels du territoire pour les aider à mieux trier leurs déchets et à leur proposer des solutions adaptées.
- ❖ N'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : pros@precoval.fr
- ❖ Vous devrez notamment les rencontrer pour pouvoir bénéficier du service de collecte des cartons qui sera mis en place spécialement pour les professionnels à compter du 1er janvier. 2026.

DECHETS SAUVAGES

- ❖ **PRECOVAL** dispose d'une brigade dédiée à la recherche des auteurs de déchets sauvages. La plupart des communes sont équipées de caméras de vidéosurveillance. Nos collectivités mettent tout en œuvre pour aider les concitoyens à mieux trier. *Ci-contre déchets déposés dans la côte des Planets.*



ESTIMATION TEOMI

- ❖ Il vous est proposé d'estimer votre **TEOMI facturée en 2027**, à l'aide d'un simulateur, très simple d'utilisation disponible sur le site PRECOVAL à l'adresse suivante : <https://www.sdomode.fr/simulateur-teomi-ccpavr/>

REEMPLACEMENT DES BACS CASSES

- ❖ A partir du 1er janvier 2026, il se fera auprès de Précoval, sur rendez-vous en appelant au **02.32.43.14.75.**

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : www.precoval.fr

Merci de votre implication.

La salle d'activités Laure LANGLOIS

Les tarifs de la salle d'activités seront les suivants :



Conditions générales

Acompte : 50 % à la réservation

Vaisselle / couverts 0.80 € le couvert

	Tarif commune	Tarif hors commune	Electricité * 01/05 au 30/09	Electricité * 01/10 au 30/04
Week-end (2j)	300 €	460 €	40 €	80 €
Vin honneur (1j)	95 €	160 €	20 €	40 €
Vin honneur avec verrerie 1j	120 €	190 €	20 €	40 €
Situation particulière (décès)	60 €			
Spectacle (1j) sur semaine	100 €	300 €	20 €	40 €
Spectacle week-end	300 €	460 €	40 €	80 €

*Le forfait électricité hiver comprend une consommation de 250 kWh maximum. En cas de dépassement la commune émettra un titre en fonction de la consommation (relevé Enedis).

Ces tarifs "Électricité" sont donnés à titre indicatif, ils sont en cours de modification.

La salle est louée propre et doit être rendue dans le même état, sinon il sera facturé des heures de ménage à raison de 30 € de l'heure.

Communication



Pour rester en contact avec la Municipalité et être informé rapidement, téléchargez l'application APP'Campagnol, sur votre smartphone. Vous y trouverez les renseignements suivants (en lien avec le site Internet) :

- l'actualité d'Appeville-Annebault et de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle ;
- les PV des conseils municipaux ;
- l'urbanisme ;
- la gestion des déchets ;
- le cimetière ;
- l'école ;
- les démarches administratives ;
- la vie associative ;
- les professionnels du village...



Attention ! Si vous souhaitez être contacté suite à un signalement sur l'application APP'Campagnol, n'omettez pas d'indiquer un contact (adresse mail ou numéro de téléphone).

Connectez-vous également sur le site Internet de la commune
www.appeville-annebault.fr

Très important !



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau téléphonique cuivre va s'arrêter progressivement d'ici à 2030. La procédure d'arrêt du réseau cuivre est déjà en vigueur pour certaines communes.

Si vous n'avez pas encore adopté la fibre, il est temps de faire évoluer votre abonnement afin d'éviter les blocages de raccordement de dernière minute.

Pour ceux qui préfèrent uniquement une ligne téléphonique fixe sans accès internet, il existe sur fibre des abonnements téléphoniques simples sans service Internet. Il ne s'agit en aucun cas de la fin de la téléphonie fixe, mais plutôt de son évolution vers de nouvelles technologies, notamment la fibre.

Contactez votre fournisseur d'accès pour RESTER CONNECTÉ en 2030



RAPPEL : c'est Eure Normandie THD a installé la fibre dans notre commune.

A Appeville-Annebault, sur 540 habitations éligibles à la fibre nous comptons à ce jour 390 abonnés ou futurs abonnés qui ont commandé un raccordement, soit 72.2 %.



Le dossier de l'année par le major LE ROY de la COB de St Georges du Vièvre

La vidéoprotection



La vidéoprotection : un outil moderne au service de la sécurité et de la tranquillité publique

Face aux défis croissants en matière de sécurité, de tranquillité publique et de gestion des espaces urbains, de plus en plus de communes choisissent d'investir dans des systèmes de vidéoprotection. Loin d'être une simple solution technique, la vidéoprotection constitue aujourd'hui un véritable outil de gouvernance locale, permettant aux élus d'améliorer le cadre de vie des **habitants** tout en renforçant la prévention.

Sur le département de l'Eure, en zone de compétence Gendarmerie 170 communes sur 575, sont aujourd'hui équipées d'un système de vidéoprotection.

Sur le ressort de l'assiette territoriale de la Communauté de brigades de ST GEORGES DU VIEVRE qui comporte 41 communes, 17 sont aujourd'hui équipées d'un système de vidéoprotection et sept autres sont en phase d'installation.

1. Un renforcement concret de la sécurité publique

La vidéoprotection s'inscrit dans une logique de prévention. Sa présence visible dans l'espace public a un effet dissuasif reconnu sur les actes de délinquance et d'incivilité :

- dégradations de biens publics ou privés ;
- vols et effractions ;
- dépôts sauvages ;
- nuisances autour des équipements collectifs.

Grâce aux images enregistrées, les forces de sécurité peuvent disposer d'éléments objectifs pour leurs enquêtes, permettant d'identifier plus rapidement les auteurs et de résoudre davantage d'affaires.

2. Un dispositif strictement encadré pour protéger les libertés

La vidéoprotection est encadrée par des règles rigoureuses garantissant le respect de la vie privée et des libertés individuelles :

- autorisation préfectorale ;
- signalisation obligatoire, (les personnes filmées sur la voie publique doivent être informées au moyen de panneaux affichés de façon visible) ;
- accès restreint aux images, (seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale et celles dans le cadre de leur fonction et sur réquisition judiciaire (force de l'ordre) peuvent visionner les images enregistrées) ;
- conservation limitée dans le temps (un mois maximum) ;
- déclaration à la CNIL ;
- Interdiction de filmer des lieux privés (des procédés de masquage irréversible sont mis en œuvre).



3. Le maillage territorial : un avantage stratégique majeur

L'un des atouts de la vidéoprotection est sa capacité à créer une continuité d'observation entre les territoires.

Lorsqu'une commune dispose d'un réseau cohérent de caméras, elle n'améliore pas seulement sa propre sécurité : elle participe à la sécurisation de tout un bassin de vie.

Concrètement, le maillage territorial permet :

- **d'aider les communes voisines dans les enquêtes** ;

En cas de fuite d'un véhicule, d'un cambriolage ou d'un individu recherché, les images d'une commune peuvent compléter celles des autres.

- **de suivre des déplacements sur plusieurs territoires.**

Les auteurs d'infractions passent souvent d'une commune à l'autre ; pouvoir reconstituer un trajet est déterminant pour les enquêteurs.

La vidéoprotection est plus qu'un équipement technique : c'est un levier stratégique pour la tranquillité publique, la prévention, l'efficacité des enquêtes. Grâce à un maillage territorial cohérent, chaque installation renforce non seulement la sécurité locale, mais aussi celle de l'ensemble d'un territoire.



Etat civil



Naissances

ANCEAUME Sasha
LUREL Louise
ROUBAUD MICHEL Eléana
FERRAND MADELAINE Jonah
WAVRANT Lyana
DUBOS Malo

13 avril 2025
20 mai 2025
18 juin 2025
11 juillet 2025
25 juillet 2025
08 novembre 2025

Ils nous ont quittés

GUYOT Marcel	04 février 2025
PIRMIET Pierre	20 février 2025
LARCIER Pascal	08 mars 2025
NEVEU Michel	01 mai 2025
MIGNON Josiane, née GANTIEZ	19 juin 2025
ALEXANDRE Daniel	17 août 2025
FURON Michel	20 août 2025
CAILLOUEL Claude	04 septembre 2025
DUTHEIL Francis	16 octobre 2025
MUSEMENT Yves	17 octobre 2025



Ils se sont dit oui

HADJAB Samir et DELRIEU Audrey	15 mars 2025
LECOQ-VALLON Antoine et GUILLERMET Solène	12 juillet 2025
DUTARTRE Teddy et HAMEL Catherine	04 octobre 2025
GRYSON Denis et JOURDAIN Isabelle	19 décembre 2025
BEAUDU Anthony et DUTERTRE Bénédicte	20 décembre 2025

Parrainages civils

LE TIEC Lynda

14 juin 2025



Hommage à Yves Musement :



Yves MUSEMENT a été élu la première fois conseiller municipal le 28 janvier 1962, à l'âge de 25 ans. Il a effectué quatre mandats en tant que conseiller municipal, et durant les deux mandats suivants, de 1989 à 2001, il a été le 2^e adjoint d'Alain HUE, avant de devenir le 1^{er} édile en 2001.

Durant son mandat de maire, Yves MUSEMENT et son équipe municipale ont concrétisé de beaux projets pour la commune d'Appeville : la création d'une bibliothèque et d'un préau au sein du groupe scolaire, la salle d'activités Laure LANGLOIS inaugurée en 2006, la restauration du clocher et du retable de l'église ainsi que la mise en place de la carte communale.

Yves MUSEMENT s'est retiré de la vie politique en 2008, après 46 années d'engagement pour sa commune et ses habitants. Saluons aujourd'hui son dévouement et son investissement pour défendre nos petites communes rurales, premiers socles de notre République. Depuis, il s'est toujours intéressé à la vie du village et faisait partie de l'association des Anciens combattants en tant que trésorier.

Yves, repose en paix auprès de l'église de ton village.

Calendrier des manifestations 2026

Premier semestre

Associations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<u>Les Amis de l'école</u> <i>Nicolas Demouchy</i>			28 Carnaval			27 Kermesse
<u>Les Anciens Combattants</u>				Assemblée générale	08 Monument et repas	18 Monument
<u>La Charité</u> <i>Nicolas Flamant</i>	Le planning des manifestations est consultable sur le site Internet : https://montgeoly.org .					
<u>Comité de Rondemare</u> <i>Luc BONHOMME</i>					24 Fête St Esprit	
<u>Appeville Le Club</u> <i>Marie-Jo COTELLE</i>	8 Galette des rois	12 Assemblée Générale et crêpes	Les 2 ^e et 4 ^e jeudis de chaque mois toute l'année -le matin à 10h diverses activités proposées par les membres -l'après-midi jeux et goûter à la salle d'activités			
<u>March'Eure</u> <i>Bernard SOULESTIN</i>	16 - Assemblée générale	Marches les mardis après-midi et dimanches matin de chaque semaine. Différentes sorties sont organisées dans l'année				
<u>La Mairie</u>	9 Vœux du Maire		1 -Repas des Anciens			

Deuxième semestre

Associations	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<u>Les Amis de l'école</u> <i>Nicolas Demouchy</i>						Marché de Noël
<u>Les Anciens Combattants</u>		17 Monument			11 Monument et repas	
<u>La Charité</u> <i>Nicolas Flamant</i>	Le planning des manifestations est consultable sur le site Internet : https://montgeoly.org .					
<u>Comité de Rondemare</u> <i>Luc BONHOMME</i>			Repas moules frites			19 Père Noël
<u>Appeville Le Club</u> <i>Marie-Jo COTELLE</i>		Les 2 ^e et 4 ^e jeudis de chaque mois toute l'année -le matin à 10h diverses activités proposées par les membres -l'après-midi jeux et goûter à la salle d'activités				Repas de Noël
<u>March'Eure</u> <i>Bernard SOULESTIN</i>	Marches les mardis après-midi et dimanches matin de chaque semaine. Différentes sorties sont organisées dans l'année					
<u>La Mairie</u>			Journées européennes du patrimoine			Marché du Coin
	Cours de gymnastique : Chaque lundi de 17h45 à 18h45 à la Salle d'activités – Contact, Marie Hélène Pottier : 06 14 31 10 90 Cours de yoga : Chaque jeudi de 18h00 à 19h15 à la Salle d'activités – Contact, Marc : 06 74 41 74 47					

Bien vivre avec son animal de compagnie... et ses voisins !



Les travaux bruyants (tondeuses à gazon à moteur thermique, bétonnière, perceuse, tronçonneuse, etc...) sont autorisés :

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



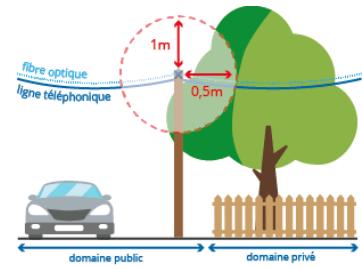
Par arrêté préfectoral D3 SIDPC 20144 du 16 novembre 2020, **le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux dits « déchets verts » est interdit** sur l'ensemble du département de l'Eure.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 €uros.

Taille et élagage sur la voie publique

L'élagage et la taille des haies sur la voie publique ne doivent pas être négligés.

La végétation ne doit pas gêner la visibilité et permettre sans encombre et en toute sécurité des piétons, voitures, VEHICULES DE SECOURS, CARS SCOLAIRES et CAMIONS RAMASSANT LES ORDURES MENAGERES.



L'élagage est nécessaire pour protéger les réseaux de télécommunications et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous.

Il peut arriver que des végétaux gênent ou empêchent l'accès aux poteaux et c'est une cause de panne.



Merci de **désherber et de ne pas encombrer les trottoirs** (la compétence de la Municipalité s'arrête à l'entretien des caniveaux) afin que piétons, poussettes et fauteuils roulants puissent circuler sans encombre et que notre Bourg reste propre.

Nous sommes confrontés à une recrudescence de problèmes de voisinage liés aux animaux domestiques.

CHATS ERRANTS



Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et l'environnement.

Faire stériliser votre animal contribue donc à son bien-être et à éviter la prolifération des chats errants.

DIVAGATION

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques, susceptibles de présenter un danger pour les personnes et notamment les automobilistes (risque d'accident de la circulation). Garder votre animal sous surveillance afin d'en limiter les nuisances (attaque de chats, poules...).

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Soyez vigilants à ne pas laisser aboyer votre chien de manière ininterrompue. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou à ceux qui se reposent. Prenez toutes les dispositions pour le dresser à ne pas aboyer sans cesse.

L'amende pour nuisances sonores dues aux abolements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 €uro

Nous comptons sur votre sens du civisme